



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

3ème TRIMESTRE 2020

N° 15

SOMMAIRE

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE	3
SEANCE DU 10/07/20.....	3
850DE2001N01 – DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS	3
850DE2001N02 – INDEMNITE DE FONCTION DES ELUS.....	3
850DE2001N03 – CHARTE DE L'ELU LOCAL	3
850DE2001N04 – CONFERENCE DES MAIRES – CONFERENCE DES TERRITOIRES.....	3
850DE2001N05 – DELEGATION DE POUVOIR AU PRESIDENT	3
850DE2001N06 – INDEMNITES DES FRAIS DE DEPLACEMENT DES ELUS	3
850DE2001N07 – DESIGNATION DES MEMBRES DE LA CLECT.....	3
850DE2001N08 – COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	3
850DE2001N09 – COMMISSION D'APPEL D'OFFRES – ENTRETIEN DES COURS D'EAU DE L'ENTENTE NOIREAU.....	3
850DE2001N10 – DELEGATION DE SERVICE PUBLIC.....	3
850DE2001N11 – COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS	3
850DE2001N12 – COMMISSION ACCESSIBILITE	3
850DE2001N13 – REPRESENTATION AU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIAL.....	3
850DE2001N14 – REPRESENTATION AU POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL	4
850DE2001N15 – REPRESENTATION A CAEN NORMANDIE METROPOLE	4
850DE2001N16 – SIVOS – CHAMPSECRET - DOMPIERRE	4
850DE2001N17 – SIVOS – CHANU – SAINT PAUL - LANDISACQ.....	4
850DE2001N18 – RPI SAINT PIERRE D'ENTREMONT – CERISY BELLE ETOILE.....	4
850DE2001N19 – COLLEGE JACQUES PREVERT	4
850DE2001N20 – COLLEGE ALBERT CAMUS	4
850DE2001N21 – LYCEE AUGUSTE CHEVALIER.....	4
850DE2001N22 – CENTRE DE PLEINE NATURE DE TORCHAMP.....	4
850DE2001N23 – SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'EAU.....	4
850DE2001N24 – REPRESENTATION AU SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE DOMFRONT.....	4
850DE2001N25 – DESIGNATION DES REFERENTS ENTENTE VARENNE - EGRENNE	4
850DE2001N26 – DESIGNATION DES REFERENTS ENTENTE NOIREAU	4
850DE2001N27 – SIRTOM DE LA REGION FLERS-CONDE	4
850DE2001N28 – ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DE L'ORNE.....	4
850DE2001N29 – REPRESENTANT - PARC NORMANDIE MAINE	4
850DE2001N30 – REPRESENTANTS – ORNE METROPOLE.....	4
850DE2001N31 – REPRESENTANTS – OFFICE DE TOURISME DES PAYS DE DOMFRONT, PASSAIS, TINCHEBRAY ET ANDAINE ..	5
850DE2001N32 – REPRESENTANTS – MISSION LOCALE.....	5
850DE2001N33 – REPRESENTANT – SYNDICAT MIXTE – AGENCE DE GESTION ET DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE.....	5
850DE2001N34 – COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE.....	5
850DE2001N35 – REGLEMENT INTERIEUR	5
SEANCE DU 23/07/20.....	5
850DE2002N01 – MAISON FRANCE SERVICES – MODIFICATION DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE	5
850DE2002N02 – MAISON FRANCE SERVICES – PRISE EN CHARGE FINANCIERE	5
850DE2002N03 – RETROCESSION DE LA COMPETENCE SANTE AUX COMMUNES	5
850DE2002N04 – CESSION DE LA MAISON DE PAYS - TINCHEBRAY	5
850DE2002N05 – MODIFICATION DES STATUTS	6
850DE2002N06 – BILAN RPI CERISY BELLE ETOILE – SAINT PIERRE D'ENTREMONT.....	6
850DE2002N07 – PARTICIPATION ECOLE SAINT JOSEPH - TINCHEBRAY.....	6
850DE2002N08 – PARTICIPATION ECOLE ANGE GARDIEN - DOMFRONT	6
850DE2002N09 – PARTICIPATION ECOLE SACRE CŒUR - CHANU	6
850DE2002N10 – PARTICIPATION SIVOS CHAMPSECRET - DOMPIERRE	6
850DE2002N11 – TARIFS DES SERVICES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES	6
850DE2002N12 – CESSION PARCELLE – ZAE DE L'ESPACE ENTREPRISE DU DOMFRONTAIS	6
850DE2002N13 – IMPULSION RELANCE NORMANDIE	6
850DE2002N14 – DESIGNATION DES DELEGUES AU SDEAU 50.....	6
850DE2002N15 – SCHEMA D'ADDUCTION EN EAU POTABLE	6
850DE2002N16 – CONVENTION DELEGATION MAITRISE D'OUVRAGE – MOULIN DE LA MOTTETTE	7
850DE2002N17 – MARCHE DECHETTERIE - AVENANT.....	7
850DE2002N18 – TRANSPORT ET VALORISATION DES DECHETS VERTS - AVENANT.....	7
850DE2002N19 – REGULARISATION DES LOYERS DE L'EX BATIMENT CRCA DE CHANU	7
850DE2002N20 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2020.....	7
850DE2002N21 – VOTE DU TAUX COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES	7
850DE2002N22 – TAUX DE TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES.....	7
850DE2002N23 – VOTE DU TAUX DE TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES	7
850DE2002N24 – BUDGET GENERAL – NON VALEURS PRODUITS IRRECOUVRABLES	7
850DE2002N25 – BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF – NON VALEURS PRODUITS IRRECOUVRABLES	7
850DE2002N26 – BUDGET GENERAL – DECISION MODIFICATIVE	7
850DE2002N27 – BUDGET EAU – DECISION MODIFICATIVE	7
850DE2002N28 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	7

DECISIONS DU PRESIDENT	8
22/07/2020	8
850DP20001ET	8

Délibérations du Conseil communautaire

Séance du 10/07/20

850DE2001N01 – Détermination du nombre de vice-présidents

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Détermine le nombre de vice-présidents à 9.

850DE2001N02 – Indemnité de fonction des élus

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité (1 abstention : Christian Derouet),

- Fixe les taux des indemnités de fonctions du Président à 43 % de l'indice brut terminal de la fonction publique, à 20,63 % pour la première Vice-Présidente et 16,19 % pour les 8 autres Vice-Présidents.

850DE2001N03 – Charte de l'élu local

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Prend acte du contenu de la charte de l'élu local.

850DE2001N04 – Conférence des maires – Conférence des Territoires

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Crée la conférence des Maires qui devient la conférence des Territoires en y incluant les 2 conseillers départementaux du canton de Domfront-Tinchebray et le président du syndicat de distribution d'eau du Domfrontais.

850DE2001N05 – Délégation de pouvoir au Président

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Donne délégation au Président pour l'ensemble des pouvoirs pouvant être délégués par le Conseil communautaire.

850DE2001N06 – Indemnités des frais de déplacement des élus

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité (1 contre : Christian Derouet, 1 abstention Jacqueline Guérin),

- Accepte le remboursement aux délégués communautaires des frais de déplacement occasionnés lors de réunions se déroulant dans une autre commune que la leur,
- Dit que le remboursement se fera sur présentation d'un état de frais (précisant son identité, son lieu de réunion, les jours de déplacement),
- Dit que les crédits seront ouverts au budget.

850DE2001N07 – Désignation des membres de la CLECT

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Désigne les membres de la CLECT

850DE2001N08 – Commission d'appel d'offres

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Les opérations ont donné les résultats suivants :

Nombre de votants.....33
Nombre de suffrages exprimés.....32
Blanc..... 1
Nul..... 0

La liste complète a obtenu 32 voix

- Joël Dromer, Pierre Féraud, Josette Porquet, Jean-Louis Renault, Daniel Decosse, sont élus en tant que membres titulaires,
- Évelyne Groussard-Hubert, Christian Duriez, Michel Legalle, Franck Moisseron, Christian Derouet sont élus en tant que membres suppléants.

850DE2001N09 – Commission d'appel d'offres – Entretien des cours d'eau de l'entente Noireau

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Désigne Jean-Louis Renault, titulaire et Daniel Decosse, suppléant de la CAO ou COMAPA du groupement de commandes pour l'entretien et la restauration du Noireau et de ses affluents.

850DE2001N10 – Délégation de service public

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Les opérations ont donné les résultats suivants :

Nombre de votants.....33
Nombre de suffrages exprimés.....32
Blanc..... 1
Nul..... 0

La liste complète a obtenu 32 voix

- Michel Legalle, Serge Costard, Josette Porquet, Jean-Louis Renault, Christophe Lecordier, en tant que membres titulaires,
- Joël Dromer, Michelle Pothé, Philippe Lepont, Didier Lerallu, Pierre Féraud, en tant que membres suppléants.

850DE2001N11 – Commission intercommunale des impôts directs

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Propose la liste des membres ci-dessus désignés auprès de la DDFIP.

850DE2001N12 – Commission accessibilité

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Désigne 10 délégués communautaires à l'accessibilité : Julien Corbière, Michelle Pothé, Franck Moisseron, Philippe Lepont, Jacqueline Guérin, Serge Costard, Pierre Féraud, Josette Porquet, Christophe Lecordier, Évelyne Groussard-Hubert.
- Charge le Président de nommer 10 commissaires représentant les associations d'usagers et de personnes handicapées.

850DE2001N13 – Représentation au Centre Intercommunal d'Action sociale

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Les opérations ont donné les résultats suivants :

Nombre de votants.....33
Nombre de suffrages exprimés.....31
Blanc..... 2
Nul..... 0

La liste complète a obtenu 31 voix

- Christian Picard, Céline Levée, Michelle Pothé, Joël Dromer, Sylvie Tallonneau, Christian Duriez, Josette Porquet, Évelyne Groussard-Hubert, Frédérique Roullier, Daniel Decosse sont élus commissaires au CIAS.

850DE2001N14 – Représentation au Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité (1 abstention : Christian Derouet),

- Désigne Joël Dromer, Josette Porquet, Jean-Louis Renault, Bernard Soul, en tant que titulaires, Didier Lerallu, Maxime Guilmin, Serge Costard et Frédérique Roullier, en tant que suppléants.

850DE2001N15 – Représentation à Caen Normandie Métropole

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Désigne Maxime Guilmin et Bernard Soul, en tant que titulaires, Josette Porquet et Serge Costard, en tant que suppléants.

850DE2001N16 – SIVOS – Champsecret – Dompierre

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité (1 abstention : Céline Levée),

- Désigne Julien Corbière, Bernard Davy, Cécile Prévert et Joël Dromer.

850DE2001N17 – SIVOS – Chanu – Saint Paul - Landisacq

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Désigne Michel Legalle, Céline Levée et Maxime Guilmin, en tant que titulaires, Josette Porquet, en tant que suppléante.

850DE2001N18 – RPI Saint Pierre d'Entremont – Cerisy Belle Etoile

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Désigne Roger Chanu, Christian Duriez et Maxime Guilmin pour siéger au sein du RPI Saint Pierre d'Entremont - Cerisy Belle Etoile.

850DE2001N19 – Collège Jacques Prévert

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Désigne Joël Dromer, en tant que titulaire et Pierre Féraud en tant que suppléant pour représenter Domfront – Tinchebray Interco au conseil d'administration du collège Jacques Prévert.

850DE2001N20 – Collège Albert Camus

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Désigne Maxime Guilmin pour représenter Domfront – Tinchebray Interco au conseil d'administration du collège Albert Camus.

850DE2001N21 – Lycée Auguste Chevalier

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Désigne Serge Costard en tant que titulaire et Joël Dromer en tant que suppléant pour représenter Domfront – Tinchebray Interco au conseil d'administration du Lycée Auguste Chevalier.

850DE2001N22 – Centre de Pleine Nature de Torchamp

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Désigne Bernard Davy, Christian Derouet, Joël Dromer, Josette Porquet et Bernard Soul en tant que titulaires, Michelle Pothé, Maxime Guilmin, Christian Picard, Sylvie Tallonneau et Jean-Louis Renault, en tant que suppléants pour siéger au Syndicat mixte du Centre de pleine nature de Torchamp.

850DE2001N23 – Syndicat Départemental de l'eau

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Désigne Jean-Louis Renault et Josette Porquet, en tant que titulaires, Éric Leroy et Jean-Yves Prieur en tant que suppléants pour siéger au Syndicat Départemental de l'eau (SDE 61).

850DE2001N24 – Représentation au Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable de Domfront

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Désigne les représentants ci-dessus pour siéger au Syndicat Mixte d'alimentation en eau potable de la région de Domfront.

850DE2001N25 – Désignation des référents entente Varenne - Egrenne

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Désigne Jean-Louis Renault, Éric Leroy et Philippe Lepont pour représenter la Communauté de communes de Domfront-Tinchebray interco au sein de cette entente.

850DE2001N26 – Désignation des référents entente Noireau

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Désigne Jean-Louis Renault, Éric Leroy et Philippe Lepont pour représenter la Communauté de communes de Domfront-Tinchebray interco au sein de cette entente.

850DE2001N27 – SIRTOM de la Région Flers-Condé

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Les opérations ont donné les résultats suivants :

Nombre de votants.....33

Nombre de suffrages exprimés.....31

Blanc..... 2

Nul..... 0

La liste complète a obtenu 31 voix

- Désigne Bruno Devère, Sébastien Chrétien, Christophe Lecordier, Évelyne Groussard-Hubert, Éric Leroy, Dominique Maupas, Julien Salliot, Benoît Rault représentants au SIRTOM de la Région Flers-Condé.

850DE2001N28 – Association Départementale d'Information sur le Logement de l'Orne

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Désigne Pierre Féraud, en tant que représentant titulaire et Évelyne Groussard-Hubert, en tant que suppléante à l'association Départementale d'Information sur le Logement de l'Orne.

850DE2001N29 – Représentant - Parc Normandie Maine

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Désigne Bernard Soul pour siéger au syndicat mixte du Parc Normandie Maine.

850DE2001N30 – Représentants – Orne Métropole

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Désigne Bernard Soul comme titulaire et Pierre Férard comme suppléant pour siéger à l'agence départementale « Orne Métropole ».

850DE2001N31 – Représentants – Office de tourisme des Pays de Domfront, Passais, Tinchebray et Andaine

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Désigne Bernard Davy, Didier Lerallu, Serge Costard et Bernard Soul pour siéger au conseil d'administration de l'office de tourisme des pays de Domfront, Passais, Tinchebray et Andaine.

850DE2001N32 – Représentants – Mission locale

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Désigne Frédérique Roullier et Serge Costard, en tant que titulaires, Christian Duriez et Yveline Jarry, en tant que suppléants pour siéger à la mission locale.

850DE2001N33 – Représentant – Syndicat mixte – Agence de gestion et développement informatique

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Désigne Céline Levée comme représentante de la collectivité à l'assemblée spéciale du groupement intercommunal de l'Agence de Gestion et développement informatique pour tous les logiciels métiers.

850DE2001N34 – Comité National d'Action Sociale

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Désigne Évelyne Groussard-Hubert en qualité de déléguée élue pour participer aux assemblées départementales du CNAS.

850DE2001N35 – Règlement intérieur

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité (1 abstention : Cécile Rousselet),

- Adopte le règlement intérieur de l'assemblée.

Séance du 23/07/20

850DE2002N01 – Maison France Services – Modification de l'intérêt communautaire

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Annule la délibération 850DE2019N57 du 27 février 2020,
- Accepte la définition de l'intérêt communautaire tel que présenté à savoir : la compétence MSaP reste de la compétence de la Communauté de Communes Domfront Tinchebray Interco pour celles créées avant le 31 Décembre 2019. Celles créées à compter du 1^{er} Janvier 2020 sont d'intérêt communal.

850DE2002N02 – Maison France Services – Prise en charge financière

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide que La Communauté de communes de Domfront Tinchebray Interco prend en charge le salaire des agents recrutés pour la Maison France Services, à hauteur de 2 fois 24 Heures plus le remplacement des congés annuels pour la MFS de Tinchebray et fixe les mêmes conditions pour celle de Domfront.
- Autorise la Commune de Tinchebray Bocage à percevoir l'indemnité de l'état sous réserve du reversement de cette même somme à la communauté de communes.
- Sollicite le reversement d'une indemnité complémentaire de 6 000 € auprès de Domfront en Poiraise et 6 000 € auprès de Tinchebray Bocage en remboursement du temps passé par les agents pour les missions d'intérêt communal.
- Précise que les frais de fonctionnement (eau – gaz - électricité – téléphone - abonnement etc) sont pris en charge par la commune, ainsi que les dépenses supplémentaires éventuelles de personnel fixées dans l'article 1.

850DE2002N03 – Rétrocession de la compétence santé aux communes

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité (2 contre : Pierre Férard et Julien Corbière, 1 abstention : Cécile Rousselet),

- Décide de rétrocéder la compétence santé « Etude, création et gestion de Pôles de santé libéraux ambulatoires d'intérêt communautaire et éventuellement de satellites » aux communes, à compter du 1er janvier 2021,

Pôle santé de Domfront en Poiraise

- Constate le retour de la mise à disposition de la parcelle AN 282 située rue Maréchal Foch à la commune de Domfront en Poiraise,
- Autorise le Président à signer le procès-verbal de retour de mise à disposition de ce bien,
- Remet l'actif et le passif de la Communauté de communes et affectés au pôle santé de Domfront à la commune de Domfront en Poiraise, dont notamment l'immeuble et les biens meubles acquis ainsi que l'emprunt,
- Autorise le Président à signer tout document à intervenir.

Maison médicale de Champsecret

- Constate le retour de la mise à disposition du bien « maison médicale » situé sur la parcelle AA 133, 4 rue du Docteur Carlet à la commune de Champsecret,
- Autorise le Président à signer le procès-verbal de retour de mise à disposition de ce bien,
- Remet l'actif et le passif de la Communauté de communes et affectés à la maison médicale à la commune de Champsecret, dont notamment les biens meubles acquis,
- Autorise le Président à signer tout document à intervenir.

Maison médicale de Lonlay l'Abbaye

- Constate le retour de la mise à disposition du bien « maison médicale » situé sur les parcelles AC 93 et AC 109, 4 bis route du Stade à la commune de Lonlay l'Abbaye,
- Autorise le Président à signer le procès-verbal de retour de mise à disposition de ce bien,
- Remet l'actif et le passif de la Communauté de communes et affectés à la maison médicale à la commune de Lonlay l'Abbaye, dont notamment les biens meubles acquis,
- Autorise le Président à signer tout document à intervenir.

850DE2002N04 – Cession de la Maison de Pays - Tinchebray

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide la cession de la Maison de Pays, située 1 place du Général Leclerc à Tinchebray, sur la parcelle AC360 d'une superficie de 248 m²,
- Dit que la cession se fera au prix de 57 930 €,
- Dit que les frais d'acte seront à la charge de la commune de Tinchebray Bocage,
- Autorise le Président ou son représentant à signer l'acte notarié auprès de l'étude de Maître Bisson et toutes les pièces relatives à cette affaire.

850DE2002N05 – Modification des statuts

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité (1 abstention : Cécile Rousselet),

- Adopte la modification des statuts en supprimant dans les compétences facultatives, les lignes suivantes : « Pôles de santé libéraux ambulatoires : Etude, création et gestion de Pôles de santé libéraux ambulatoires d'intérêt communautaire et éventuellement de satellites »,
- Autorise le Président à notifier à chacune des communes membres, la présente délibération aux fins d'adoption, par les Conseils municipaux de ces communes d'une délibération concordante.
- Autorise le Président à demander à Madame le Préfète de modifier les statuts au vu des délibérations concordantes.

850DE2002N06 – Bilan RPI Cerisy Belle Etoile – Saint Pierre d'Entremont

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve la dépense et la recette concernant le bilan 2018/2019 du RPI de Cerisy Belle Etoile - Saint Pierre d'Entremont.

850DE2002N07 – Participation école Saint Joseph - Tinchebray

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le versement de la participation à l'école privée St Joseph au profit de l'OGEC à hauteur de 89 995,00 €,
- Accepte le versement d'un acompte de 15 % de l'année N-1 dès janvier de l'année N,
- Accepte le versement d'un deuxième acompte de 15 % de l'année N-1 en mars de l'année N,
- Accepte le versement du solde de la participation (duquel sera déduit les 2 acomptes déjà versés en janvier et en mars) dès le vote du montant de la participation de l'année N.

850DE2002N08 – Participation école Ange Gardien - Domfront

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le versement de la participation à l'école privée de l'Ange gardien au profit de l'OGEC à hauteur de 119 898,56 € pour les charges scolaires et à hauteur de 32 012,40 € pour les charges liées à la garderie,
- Accepte le versement d'un acompte de 15 % de l'année N-1 dès janvier de l'année N,
- Accepte le versement d'un deuxième acompte de 15 % de l'année N-1 en mars de l'année N,
- Accepte le versement du solde de la participation (duquel sera déduit les 2 acomptes déjà versés en janvier et en mars) dès le vote du montant de la participation de l'année N.

850DE2002N09 – Participation école Sacré Cœur - Chanu

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le versement de la participation à l'école du Sacré Cœur à hauteur de 44 300.69 €,
- Accepte le versement d'un acompte de 15 % de l'année N-1 dès janvier de l'année N,
- Accepte le versement d'un deuxième acompte de 15 % de l'année N-1 en mars de l'année N,
- Accepte le versement du solde de la participation (duquel sera déduit les 2 acomptes déjà versés en janvier et en mars) dès le vote du montant de la participation de l'année N.

850DE2002N10 – Participation SIVOS Champsecret - Dompierre

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Prend acte de la participation de 101 177,47 € appelée en 2020 par le SIVOS de Champsecret – Dompierre,
- Accepte le versement d'un acompte de 15 % de l'année N-1 dès janvier de l'année N,
- Accepte le versement d'un deuxième acompte de 15 % de l'année N-1 en mars de l'année N,
- Accepte le versement du solde de la participation (duquel sera déduit les 2 acomptes déjà versés en janvier et en mars) dès le vote du montant de la participation de l'année N.

850DE2002N11 – Tarifs des services périscolaires et extrascolaires

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Maintient les tarifs des services périscolaire et extrascolaire identiques à ceux de l'année dernière,
- Fixe les pénalités de retard sur les accueils à 10 € du ¼ heure,
- Dit qu'1 euro sera facturé si la réservation des services n'a pas été faite par les familles,
- Dit que cette pénalité d'1 € ne s'applique pas si le service est gratuit.

850DE2002N12 – Cession parcelle – ZAE de l'Espace Entreprise du Domfrontais

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de céder une partie de la parcelle ZK 51 d'une superficie de 7 095 m² (lot 2 de la ZAE) située La Canjonnière – La Haute Chapelle sur la commune de Domfront en Poiraise auprès de la SCI Les Prés Hauts,
- Fixe le prix de vente à 5 € HT le m², TVA sur le prix de vente total, soit un prix global de 35 475 € HT et 42 570 € TTC,
- Dit que les frais de bornage sont à la charge de Domfront – Tinchebray Interco,
- Dit que les frais d'actes sont à la charge de l'acquéreur,
- Autorise le Président ou son représentant à signer l'acte de cession auprès de l'Office Notarial de Domfront en Poiraise SCP Pigeon et Coupry et toutes les pièces nécessaires à la vente des parcelles.

850DE2002N13 – Impulsion relance Normandie

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Autorise le Président à signer la convention avec la Région « Impulsion Relance Normandie ».

850DE2002N14 – Désignation des délégués au SDeau 50

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Désigne Chantal Heuzé en tant que titulaire et Franck Moisson en tant que suppléant pour siéger au comité syndical du SDeau 50,
- Désigne Chantal Heuzé pour siéger au Conseil Local de l'Eau Potable (CLEP) Saint Hilaire.

850DE2002N15 – Schéma d'adduction en eau potable

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Arrête le schéma d'adduction en eau potable sur l'ex territoire du pays de Tinchebray selon les plans joints en annexe.

850DE2002N16 – Convention délégation maîtrise d’ouvrage – Moulin de la Mottette

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- Accepte la délégation de maîtrise d’ouvrage temporaire confiée par le propriétaire du moulin de la Mottette, pour la réalisation des études préalables et des travaux nécessaires au rétablissement de la continuité écologique sur la rivière « Le Noireau »,
- Sollicite les subventions les plus élevées possibles,
- Autorise le Président à signer la convention avec le propriétaire de l’ouvrage, Monsieur Dézert,
- Accepte l’échelonnement de la participation financière réclamée à Monsieur Dézert (2 906,14 €) comme présenté (avec un premier paiement de 1 000 € en août 2020, puis 3 paiements de 635,38 € (novembre 2020, février 2021 et mai 2021).

850DE2002N17 – Marché déchetterie - Avenant

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- Autorise le Président à signer l’avenant n°2 du marché de travaux de la déchetterie de Domfront en Poiraise avec la Société ROUTIERE PEREZ pour un montant de 2 592,76 € HT, ce qui porte le montant du marché à 201 350,30 € HT (+11,08 % au total avec les 2 avenants).

850DE2002N18 – Transport et valorisation des déchets verts - Avenant

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- Autorise le Président à signer l’avenant n°1 du lot 11 « fourniture des bennes, transport et valorisation des déchets verts » du marché de collecte, transfert, transport et traitement des déchets ménagers et assimilés avec la Cuma Normandie Compost, pour un montant de 4 444,44€ HT, ce qui porte le montant du marché à 305 394,44 € HT soit 335 933,88 € TTC (+1,48 %).

850DE2002N19 – Régularisation des loyers de l’ex bâtiment CRCA de Chanu

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- Accepte le remboursement par la commune de Chanu des loyers de juillet à décembre 2019 de l’ex bâtiment CRCA, pour un montant total de 6 690 €,
- Rembourse à la commune de Chanu la facture d’abonnement d’électricité pour l’agence postale Intercommunale, d’un montant de 85,27 €.

850DE2002N20 – Vote des taux d’imposition 2020

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- Vote les taux d’imposition 2020 de taxes foncières tels que présentés,
- Charge le Président de notifier cette décision aux services de l’État.

850DE2002N21 – Vote du taux Cotisation foncière des entreprises

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- Vote le taux de CFE 2020 tel que présenté,
- Charge le Président de notifier cette décision aux services de l’État.

850DE2002N22 – Taux de taxe d’enlèvement des Ordures Ménagères

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- Fixe les taux de la taxe d’enlèvement des ordures ménagères 2020 tels que présentés,
- Charge le Président de notifier cette décision aux services de l’État.

850DE2002N23 – Vote du taux de taxe sur les surfaces commerciales

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- Fixe le coefficient multiplicateur de la TASCOM à 1,20 pour l’année 2021,
- Charge le Président de notifier cette décision auprès des services de l’État.

850DE2002N24 – Budget général – non valeurs produits irrécouvrables

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- Constate sur le budget général en créances éteintes suite à jugement la somme de 2 905,10 € par l’émission d’un mandat au compte 6542.

850DE2002N25 – Budget assainissement collectif – non valeurs produits irrécouvrables

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- Constate sur le budget assainissement collectif en créances éteintes la somme de 254,56 € par l’émission d’un mandat au compte 6542.

850DE2002N26 – Budget général – Décision modificative

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- Vote la décision modificative n°2 du budget général 2020 telle que présentée.

850DE2002N27 – Budget eau – Décision modificative

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- Enregistre les travaux de restauration du Noireau en opérations pour compte de tiers,
- Régularise les prévisions et les écritures comptables de 2018 à 2020 et sortir ces opérations de l’actif (bien 2018),
- Vote la décision modificative n°2 du budget eau 2020 telle que présentée.

850DE2002N28 – Subventions aux associations

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- Vote l’ensemble des subventions présentées pour l’année 2020 (annexe).

Décisions du Président

22/07/2020
850DP20001ET

Monsieur Bernard SOUL, agissant en qualité de Président de la Communauté de communes de Domfront-Tinchebray Interco et conformément aux dispositions de la délégation de pouvoir qui lui a été donné par le Conseil communautaire en date du 10 juillet 2020, en vertu des dispositions des articles L.5211-10, du Code Général des Collectivités Territoriales,

DECIDE

Article 1^{er}

Suite à la crise sanitaire, une réduction des loyers de 50 % sera appliquée pour les mois de mars et avril 2020 aux locataires suivants :

LOCATAIRES	LIEU
LANTRAIN Arnaud	Podologue au pôle santé de Domfront
QUENTIN Jean-François	Ostéopathe au pôle santé de Domfront
SCM TAROT FRETIGNY-LEMONNIER	Kinésithérapeutes au pôle santé de Domfront
JARDIN Laure	Psychologue au pôle santé de Domfront
Musculation Domfrontaise	Club de musculation à l'Espace Entreprises du Domfrontais La Haute Chapelle local de 43,41 m ²
Musculation Domfrontaise	Club de musculation à l'Espace Entreprises du Domfrontais La Haute Chapelle local de 210 m ²
